



GARANTIE H PLUS

Renforcez votre protection en cas d'hospitalisation

Qu'est-ce que la garantie Prévoyance Hospitalière H Plus ?

Cette garantie vous permet, en cas d'hospitalisation, de faire face à des dépenses supplémentaires, voire de compenser une perte de revenus lorsqu'elle se prolonge.

Complément idéal de votre garantie santé actuelle, H PLUS complète utilement les prestations de votre complémentaire santé. Cette garantie est réservée aux adhérents ayant souscrit une garantie santé auprès de la mutuelle Myriade et âgés de moins de 55 ans.

Les avantages de H Plus :

- ▶ Vous choisissez le montant de votre indemnité journalière :
 - F0 = 15 € / jour d'hospitalisation
 - F1 = 25 € / jour d'hospitalisation
 - F2 = 40 € / jour d'hospitalisation
 - F3 = 50 € / jour d'hospitalisation
- ▶ Vous êtes indemnisé dès le 1^{er} jour en cas d'hospitalisation au moins égale à 3 jours.
- ▶ Vos indemnités sont nettes d'impôt : aucun justificatif de dépenses à fournir sur l'utilisation des indemnités versées.
- ▶ Vous bénéficiez de la sérénité à prix léger :
 - la première formule garantissant 15 € d'indemnité par jour,
 - à partir de 3,23 €/mois de cotisation pour une personne seule et 5,76 €/mois pour un couple.

Pour bénéficier d'une étude personnalisée, nous vous conseillons,
- de contacter dès à présent le **0 810 120 130** (prix appel local)
- ou de vous rendre directement **dans l'agence la plus proche de votre domicile**
afin d'étudier avec un conseiller Myriade la solution la mieux adaptée.

Siège social : 353 bd. du Président Wilson - CS 21645 - 33079 Bordeaux Cedex
Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le n° 382 968 865.
Myriade est une mutuelle de l'union EOV.



www.myriade.fr